

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°CP2022- 10/9/35 DOSSIER N°5363	SUBVENTIONS MULTI-ACCUEILS, HALTE-GARDERIE ET MICRO-CRECHES
--	--

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Mary-Line COINDAT à Eric BODEAU
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Thierry BOURGUIGNON
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : SUBVENTIONS MULTI-ACCUEILS, HALTE-GARDERIE ET MICRO-CRECHES



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2022-10/9/35 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Enfance, Familles et Santé,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide d'autoriser le versement des subventions aux structures multi-accueils, micro-crèches et halte-garderie selon le détail suivant :

STRUCTURES	NBR DE PLACES	MONTANT DE LA
------------	---------------	---------------

		SUBVENTION
Multi-accueil « Les P'tits Filous » Association « Les P'tits Filous » 12 rue Rentière 23110 EVAUX LES BAINS	15	6 000 €
Multi-accueil « Les Bambis » Association « Les Bambis » Rue de la Ribière 23170 CHAMBON sur VOUEIZE	12	4 800 €

- décide d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions liant le Conseil Départemental et ces différentes structures (suivant le modèle type joint en annexe) ;

- dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental chapitre 934.1 Art. 657416.

Pour le Multi-Accueil "Les Petits Filous" : Mme Marie-Christine BUNLON, membre de l'association, n'a pas pris part au vote.
Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Pour le Multi-Accueil "Les Bambis" : Mme Marie-Thérèse VIALLE et M. Nicolas SIMONNET (ayant donné pouvoir à Mme VIALLE), membres de l'association, n'ont pas pris part au vote.
Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET